

Présentation du document

L'école maternelle : pages 1 à 5

Site gouvernemental le programme officiel

WIKIPEDIA

La polémique :

DARCOS

Nadine MORANO

Julien DAZAY.

PEDAGOGIE

Les jardins d'éveil : pages 6 à 8.

Le café pédagogique : Darcos favorable aux jardins d'éveil.

LIBERATION

Le débat sur la scolarisation des 2-3 ans est relancé.

leParisien.fr Des jardins d'éveil à la place de la maternelle ?

1- L'école maternelle

Site gouvernemental :

Les écoles maternelles et élémentaires

Les écoles primaires comportent des classes maternelles et des classes élémentaires.

Les écoles maternelles regroupent les classes maternelles.

Les écoles élémentaires regroupent uniquement les classes élémentaires.

En 2004, la France compte 51 155 écoles maternelles ou élémentaires publiques et 5 473 écoles privées. Elles ont pour mission la scolarisation des enfants avant l'entrée en collège, de façon facultative en école maternelle (à partir de 3 ans et plus rarement de 2 ans) et obligatoire à l'école élémentaire (à partir de 6 ans). Les locaux des écoles appartiennent aux communes qui ont la charge de leur entretien.

Fonctionnement

Le **directeur d'école** exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et représente l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves.

Le **conseil des maîtres** réunit le directeur et les maîtres affectés à l'école. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le **conseil des maîtres de cycle** permet notamment de faire le point sur la progression des élèves et d'élaborer le projet pédagogique de chacun des trois cycles (cycle des apprentissages premiers, cycle des apprentissages fondamentaux, cycle des approfondissements) de la scolarité primaire.

Le **conseil d'école** réunit le directeur, le maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires, les professeurs de chaque classe, les représentants des parents d'élèves, le délégué départemental de l'éducation, l'inspecteur de l'éducation nationale. Il se réunit au moins une fois par trimestre et vote en particulier le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

Le rôle des parents d'élèves à l'école

Depuis 1989, **les parents d'élèves ont été intégrés en tant que partenaires à part entière de la communauté éducative**

Ils ont la possibilité de rencontrer les enseignants et le directeur pour les questions relatives à la scolarité de leur enfant.

Tous les ans ont lieu les **élections des représentants de parents d'élèves** au conseil d'école. Les listes de parents candidats émanent :

- d'associations de parents d'élèves affiliées à une fédération ou union nationale ;
- d'associations locales de parents d'élèves non affiliées à une fédération ou union nationale ;
- de parents d'élèves non constitués en association.

Les associations de parents d'élèves ont pour but la défense des intérêts moraux et matériels des parents d'élèves et participent aux conseils d'école par le biais des représentants élus.

<http://www.education.gouv.fr/cid222/les-ecoles-maternelles-et-elementaires.html>

Horaires et programmes à l'école maternelle

L'objectif essentiel de l'école maternelle : aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences. Il doit acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. La finalité est de réussir au cours préparatoire.

La durée de la semaine scolaire des élèves à l'école maternelle est fixée à **vingt-quatre heures**.

Les apprentissages se structurent selon les domaines suivants :

S'approprier le langage - Découvrir l'écrit

Devenir élève

Agir et s'exprimer avec son corps

Découvrir le monde

Percevoir, sentir, imaginer, créer

S'approprier le langage - Découvrir l'écrit

Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle. **Les enfants apprennent à échanger, à s'exprimer. Une attention particulière est portée à la compréhension, vis à vis des interlocuteurs, de récits de plus en plus complexes. La manipulation de la langue permet aux enfants :**

- de s'approprier les règles qui régissent la structure de la phrase,
- d'acquérir du vocabulaire dans des séquences spécifiques avec l'aide de l'enseignant. Celui-ci emploie un langage très précis.

Travail sur les sons de la parole, acquisition du principe alphabétique et des gestes de l'écriture : ce sont trois activités clés qui favorisent l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire.

Devenir élève

L'objectif est d'apprendre à l'enfant à reconnaître :

- ce qui le distingue des autres
- à se faire reconnaître comme personne
- à vivre avec les autres dans une collectivité organisée par des règles
- à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école

Devenir élève relève d'un processus progressif qui demande à l'enseignant à la fois souplesse et rigueur.

Agir et s'exprimer avec son corps

L'enfant découvre les possibilités de son corps par la pratique d'activités physiques libres ou guidées, par la pratique d'activités qui comportent des règles, des activités d'expression à visée artistique. Ils acquièrent ainsi une image orientée de leur propre corps.

Découvrir le monde

À l'école maternelle, l'enfant découvre le monde proche ; **il apprend à prendre et utiliser des repères spatiaux et temporels**. Il observe, il pose des questions et apprend à adopter un autre point de vue que le sien propre et sa confrontation avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement. Il devient capable de classer, d'ordonner et de décrire, grâce au langage et à des formes variées de représentation (dessins, schémas). Il commence à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant (matière, objets).

Percevoir, sentir, imaginer, créer

L'école maternelle propose une première sensibilisation artistique. Le dessin et les compositions plastiques (fabrication d'objets) d'une part, la voix et l'écoute d'autre part, accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant.

<http://www.education.gouv.fr/cid33/horaires-et-programmes.html>

WIKIPEDIA

Site intéressant dans son approche historique, dans sa présentation et son approche des textes.

Sommaire

- [1 Histoire](#)
- [2 Organisation](#)
- [3 Programmes](#)
 - [3.1 Cycle 1 ou cycle des apprentissages premiers](#)
 - [3.2 Cycle 2 ou cycle des apprentissages fondamentaux](#)
- [4 Controverse](#)
- [5 Notes et références](#)

http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_maternelle_en_France

2- La polémique :

DARCOS

LIBERATION

Ecoles maternelles : Darcos s'excuse

Le ministre de l'Education fait son mea culpa. Il avait déclaré que l'essentiel de la fonction des enseignants de petite maternelle « consistait à changer des couches ».

<http://www.liberation.fr/societe/0101302900-si-j-ai-blesse-les-enseignants-de-maternelle-je-m-en-excuse>

Xavier Darcos avait suscité la polémique en septembre après la diffusion sur internet, d'une [vidéo montrant une audition du ministre](#) en juillet devant la commission des finances du Sénat.

Nadine MORANO

Recherche GOOGLE : sur les maternelles :

[Nadine Morano : des jardins d'enfants, mais pas de maternelle ...](#)

<http://www.actualitte.com/actualite/6836-Morano-maternelle-jardins-enfants-enfance.htm>

22 déc. 2008. Notre **école maternelle** va mal », lançait en mars dernier Julien Dazay, auteur de *Il faut fermer les écoles maternelles*, qui n'étaient plus plus, selon lui, ...

[Localtis.info](#) "[L'école maternelle, c'est 3 ans](#)" : Nadine Morano enfonce le clou ...

<http://www.localtis.info/servlet/ContentServer?c=artVeille&pagename=Localtis%2FartVeille%2FartVeille&cid=1229923588726>

Le télégramme :

Jardins d'éveil. Vers la fin de l'école pour les 2-3 ans ?

« La maternelle n'existe pas pour les deux ans, il y a des tolérances qui existent dans certaines régions », mais en fait « dans très peu de secteurs », car « l'école maternelle c'est trois ans », a déclaré, hier, Nadine Morano, invitée du Grand Jury RTL/Le Figaro/LCI. La secrétaire d'État chargée de la Famille a par ailleurs indiqué avoir « à l'étude » un dispositif de « financement croisé » pour des jardins d'éveil destinés aux enfants âgés de deux à trois ans. Ces nouvelles structures pourraient être abritées dans des écoles disposant de locaux pour les accueillir, ce qui permettrait d'économiser les frais d'eau, de chauffage ou d'électricité.

« Un enfant de deux ans est encore un bébé »

Dans ce schéma, « on fait garder les enfants par du personnel formé petite enfance, parce qu'un enfant de deux ans, c'est encore un bébé et que la quasi-totalité des rapports faits par des pédopsychologues démontrent que la scolarité des enfants de deux ans n'est pas bonne », a-t-elle expliqué. « Nous sommes en train de travailler sur un dispositif de financement croisé par la Caf, les communes et les communautés de communes, mais aussi les parents en fonction de leurs revenus », a précisé Nadine Morano. Elle a également indiqué souhaiter « associer les entreprises » à cette réflexion.

http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/france/jardins-deveil-vers-la-fin-de-lecole-pour-les-3-ans-20081222-4413213_1579125.php Jardins d'éveil. Vers la fin de l'école pour les 2-3 ans ?

France 2 : Pour Nadine Morano, la maternelle c'est à 3 ans

La secrétaire d'Etat chargée de la Famille a estimé dimanche que "l'école maternelle c'est trois ans"

Nadine Morano, qui s'exprimait au Grand Jury RTL / Le Figaro / LCI, a indiqué qu'elle étudiait un dispositif de "financement croisé" pour des jardins d'éveil destinés aux enfants entre deux et trois ans.

Les syndicats d'enseignants avaient émis des doutes après la publication, début novembre, d'un rapport sénatorial qui allait dans ce sens.

"La maternelle n'existe pas pour les deux ans, il y a des tolérances qui existent dans certaines régions", mais en fait "dans très peu de secteurs", car "l'école maternelle c'est trois ans", a déclaré Mme Morano.

En milieu rural, "il y deux départements qui souhaitent expérimenter les jardins d'éveil, je pense à la Mayenne et au Rhône", a-t-elle poursuivi. Elle a indiqué avoir "à l'étude" un dispositif qui consisterait à abriter ces structures dans des écoles disposant de locaux pour les accueillir, ce qui permettrait d'économiser les frais d'eau, de chauffage ou d'électricité.

Il s'agirait de faire "garder les enfants par du personnel formé petite enfance, parce qu'un enfant de deux ans, c'est encore un bébé et que la quasi-totalité des rapports faits par des pédo-psychologues démontrent que la scolarité des enfants de deux ans n'est pas bonne", a-t-elle déclaré.

La secrétaire d'Etat envisage un financement croisé par la Caf (caisse d'allocations familiales), les communes, les communautés de communes et les parents en fonction de leurs revenus.

Le ministre de l'Education Xavier Darcos avait aussi défendu les jardins d'éveil pour les deux-trois ans, après leur préconisation par un rapport sénatorial au mois de novembre. Il avait choqué les enseignants de maternelle en se demandant s'il était "vraiment logique (...) que nous fassions passer des concours bac + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches?"

Le rapport du Sénat, publié le 4 novembre, a préconisé de faire des "jardins d'éveil" un "nouveau service public" à créer qui serait une "structure innovante à mi-chemin entre la crèche et l'école" pour accueillir les enfants de 2 à 3 ans.

<http://info.france2.fr/france/49907589-fr.php>

Nouvel Obs. : 20.12.2008

Ce plan sera décliné en formation d'entrée dans le métier et en formation continue.

Le ministère de l'Education a affirmé dans un communiqué le renforcement de la formation des enseignants en école maternelle grâce à un partenariat passé avec une association de défense de la maternelle, l'Ageem. Un plan national de formation des enseignants de maternelle sera élaboré, avec l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (Ageem), afin "d'améliorer encore les compétences" des maîtres. Ce plan sera décliné en formation d'entrée dans le métier et en formation continue. "Sa mise en oeuvre se fera lors de la première année d'exercice des professeurs des écoles ainsi que dans le cadre des plans académiques de formation", selon une "déclaration commune" signée jeudi par l'Ageem et Xavier Darcos.

Age de scolarisation

Cette "déclaration" apporte par ailleurs des précisions sur l'âge de scolarisation en maternelle.

"L'école maternelle accueille tous les enfants à partir de 3 jusqu'à 6 ans. Elle accueille aussi les enfants de 2 à 3 ans particulièrement dans les secteurs difficiles ruraux et urbains, en fonction des places disponibles", détaille-t-elle. "Elle se coordonne avec les structures de la petite enfance pour offrir un service de qualité aux enfants et leurs familles. Il en sera ainsi tant qu'une solution collective consensuelle concernant l'accueil des plus petits n'aura pas été définie. L'Ageem sera associée à cette réflexion", ajoute-t-elle.

Un débat est en cours sur la scolarisation des 2-3 ans en maternelle. Un rapport du Sénat a prôné à la place des "jardins d'éveil", mais leur mise en oeuvre n'est pas d'actualité.

L'Ageem a notamment pour but "d'étudier toutes questions d'ordre pédagogique en vue du progrès et du perfectionnement de l'éducation dans les écoles maternelles publiques, en dehors de toute tendance d'ordre politique ou confessionnel".

http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/societe/20081219.OBS6379/xavier_darcos_veut_renforcer_la_formation_des_maitres.html

Julien DAZAY.

RTL : "Notre école maternelle va mal", la phrase choc du résumé du livre de Julien Dazay (le pseudonyme d'un ancien instituteur, aujourd'hui **inspecteur de l'Éducation nationale**) frappe fort. Le titre encore plus : "Il faut fermer les écoles maternelles" (Ed. Michalon). L'auteur dresse dans ce livre, un constat accablant pour que les maternelles ne ressemblent plus qu'à "une simple garderie qui confond éducation et enseignement". <http://www.rtl.fr/fiche/61355/julien-dazay-il-faut-fermer-les-ecoles-maternelles.html>

Actualité. Com : Julien Dazay dit qu'Il faut fermer les écoles maternelles

Bon, en revanche, pour les enfants, on a décidé d'ouvrir plus de prisons pour les accueillir.

<http://www.actualitte.com/actualite/1286-Fermer-ecoles-maternelles-Julien-Dazay.htm>

Y'a pas, les écoles maternelles, outre qu'elles sont des repères à miasmes et à [constipation passagère](#), voire bien installées, sont de véritables lieux d'errance. Des no man's land où règnent les pires vices, luxure, jeu, drogue : la spirale infernale de la déchéance commence très tôt. Et il faut s'alarmer et hurler avec Julien Dazay qui, certain de « *s'attirer les foudres de beaucoup de monde* » a tout de même osé cet essai lapidaire : Il faut ~~brûler~~ fermer les écoles maternelles. <http://www.actualitte.com/dossiers/102-fermer-ecoles-maternelles-Julien-Dazay.htm>

Le Forum de la maternelle :

<http://maternelle.xooit.com/t52-Julien-Dazay-s-explique.htm>

le cri du contribuable :

Site qui défend la privatisation de l'E.N.

Notes de lecture

Le Cri du Contribuable n°45 du 22 mars, 2008 - Amédée Dubuis

Voilà un livre plutôt décapant ! D'autant plus qu'il est écrit par un inspecteur de l'Éducation nationale (et ancien instituteur), métier où l'on a plus l'habitude de rencontrer des défenseurs de notre « modèle » éducatif que des esprits anticonformistes.

Et pourtant. Anticonformiste, Julien Dazay l'est quand il décrit les journées de nos têtes blondes à la maternelle, et le temps qu'elles y perdent.

Il l'est aussi quand il rappelle que nous sommes le seul pays d'Europe à imposer un tel système aux parents d'élève (étrange pour un modèle : personne ne le copie). Il l'est encore quand il affirme que l'école maternelle hésite entre occuper les enfants, comme une garderie, et les enseigner, comme dans le primaire.

Il l'est toujours quand il montre, chiffres à l'appui, que c'est un système qui coûte cher aux finances de l'État. il l'est, enfin, quand il propose de baisser l'âge de scolarisation des enfants pour mettre fin à ce gâchis.

<http://www.lecri.fr/il-faut-fermer-les-ecoles-824.html>

PEDAGOGIE

Café pédagogique

<http://www.cafepedagogique.org/dossiers/indisp2007/matern.php>

Pratiques et ressources : <http://maternailes.net/>

<http://maternailes.net/dotclear/index.php?2007/06/16/17-article-dans-le-cafe-pedagogique>

Expérience d'enseignante en maternelle :

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/primaire/maternelle/Pages/84-interviewgenevievevick.aspx>

Les sites à consulter régulièrement pour leurs mises à jour, leurs dossiers ou leurs archive

<http://www.cafepedagogique.org/dossiers/indisp2007/matern.php>

Maternelles et ICEM :

Site de l'ICEM (Freinet) <http://www.freinet.org/icem/bulletin/maternelle/>

3- Les jardins d'éveil

Le café pédagogique

Darcos favorable aux jardins d'éveil

"**L'école, ça commence à trois ans**". Interrogé au Sénat lors des questions au gouvernement, **Xavier Darcos** a tranché officiellement en faveur de la suppression de la scolarisation à 2 ans. "L'école maternelle à trois ans, c'est très bien. Avant, il faut trouver des structures d'accueil différentes qui soient adaptées aux besoins de ces enfants" a-t-il déclaré, selon AP. On sait que deux rapports (**Tabarot et Papon – Martin**) ont récemment préparé cette décision qui sera lourde de conséquences pour les ménages modestes. Car avec cette déclaration le ministre annonce en fait la fermeture des classes d'accueil à 2 ans.

Que deviendront ces enfants ? La charge de la garde des enfants va passer de l'Etat vers les municipalités et les familles. A Lyon, l'adjoint au maire chargé de l'éducation, **Yves Fournel**, qualifie sur Libé Lyon la décision d'ouvrir les premiers "jardins d'éveil" en Mayenne et dans le Rhône "d'escroquerie". "Le gouvernement cherche à gagner sur tous les plans. Il nous demande de financer ces jardins et dans, le même temps, réduit de 10% les budgets de la CAF pour la prise en charge des équipements petite enfance". Il y a à Lyon un millier d'enfants de deux ans scolarisés. Chaque place en crèche coûte 12 000 euros..

De son côté la pétition lancée par **l'Ageem** en défense de l'école maternelle commence à décoller avec 15 000 signataires. "OUI à l'école maternelle française publique, laïque et gratuite pour tous qui accorde toute sa place à l'enfant, l'élève, le futur citoyen; qui considère l'enfant dans sa globalité; qui lui donne le temps de s'approprier les savoirs; qui vise la construction et l'épanouissement de sa personne...; qui privilégie le jeu, la manipulation, l'expérience sensible et l'accès à la pensée symbolique".

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/11/14112008Accueil.aspx>

Maternelle : quel avenir pour la scolarisation à 2 ans ?

Thèmes abordés :

Variables suivant les moments.

<http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/Maternelle.aspx>

Syndicat UNITAIRE National Démocratique des personnels de l'Enseignement et de la formation Privés (SUNDEP)

<http://www.sundep.org/spip.php?article603>

Le Jardin d'éveil, un choix idéologique déjà expérimenté en Mayenne

http://www.sundep.org/spip.php?article603#outil_sommaire_0

LIBERATION

Le débat sur la scolarisation des 2-3 ans est relancé. Un rapport du Sénat, rendu public aujourd'hui, propose de créer un «jardin d'éveil» à la place de la maternelle pour les tout-petits.

Ce «*jardin d'éveil*» serait une «*structure innovante à mi-chemin entre la crèche et l'école*» qui «*précéderait l'entrée à l'école maternelle*», écrivent les sénateurs UMP Monique Papon (Loire-Atlantique) et Pierre Martin (Somme) au nom du groupe de travail sur «la scolarisation des jeunes enfants».

Selon les auteurs du rapport, l'école offrirait «*un milieu peu adapté aux enfants de deux ans*». Leur scolarisation serait donc «*une fausse bonne idée pour la réussite scolaire*».

De plus, les modes de garde de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles, etc.) sont largement insuffisants. Dans les années 1990, plus d'un enfant de deux ans sur trois était scolarisé. Mais, depuis le taux a baissé, à 20,9% en 2007 et reste très variable d'une région à l'autre. Par exemple, environ 60% des enfants de deux ans étaient scolarisés en 2007 dans le Finistère ou le Morbihan, contre 2,5% en Haute-Savoie ou 5,0% en Seine-Saint-Denis.

La France (avec la Belgique) est l'un des rares pays d'Europe à accepter d'accueillir à la maternelle les enfants dès l'âge de deux ans.

Le débat sur la scolarisation des 2-3 ans est relancé. Un rapport du Sénat, rendu public aujourd'hui, propose de créer un «jardin d'éveil» à la place de la maternelle pour les tout-petits.

Ce «*jardin d'éveil*» serait une «*structure innovante à mi-chemin entre la crèche et l'école*» qui «*précéderait l'entrée à l'école maternelle*», écrivent les sénateurs UMP Monique Papon (Loire-Atlantique) et Pierre Martin (Somme) au nom du groupe de travail sur «la scolarisation des jeunes enfants».

Selon les auteurs du rapport, l'école offrirait «*un milieu peu adapté aux enfants de deux ans*». Leur scolarisation serait donc «*une fausse bonne idée pour la réussite scolaire*».

De plus, les modes de garde de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles, etc.) sont largement insuffisants. Dans les années 1990, plus d'un enfant de deux ans sur trois était scolarisé. Mais, depuis le taux a baissé, à 20,9% en 2007 et reste très variable d'une région à l'autre. Par exemple, environ 60% des enfants de deux ans étaient scolarisés en 2007 dans le Finistère ou le Morbihan, contre 2,5% en Haute-Savoie ou 5,0% en Seine-Saint-Denis.

La France (avec la Belgique) est l'un des rares pays d'Europe à accepter d'accueillir à la maternelle les enfants dès l'âge de deux ans.

La scolarisation des tout-petits, un sujet sensible

Ce rapport s'engage clairement en faveur d'une solution alternative à la scolarisation précoce, un sujet polémique, relancé cet été par le ministre Xavier Darcos. Le ministre avait notamment suscité la colère des enseignants de maternelles avec ses propos sur les «siestes» et les «couches » (Cliquez [ici](#) pour voir la vidéo).

Le syndicat SE-Unsa déplore que les enfants soient «*ravalés à une simple marge de manœuvre budgétaire*» servant à «*justifier les suppressions de postes*». Les sénateurs ne cachent pas que le «jardin d'éveil» est notamment inspiré des conclusions d'un rapport de la députée UMP Michèle Tabarot, influencées par la Révision générale des politiques publiques (RGPP), politique de réforme de l'Etat et de réduction de ses dépenses.

Pour autant, les sénateurs assurent que ce jardin d'éveil s'inscrit dans «*le respect des rythmes et des besoins du jeune enfant dans son développement*».

(Source AFP)

<http://www.liberation.fr/societe/0101167061-un-jardin-d-eveil-a-la-place-de-la-maternelle>

La maternelle des tout-petits en question

<http://www.liberation.fr/societe/0101267033-la-maternelle-des-tout-petits-en-question>

Darcos noyé sous les couches

Manifestation très imagée ce matin devant le rectorat de Paris contre le ministre de l'Education nationale et ses propos peu amènes sur les enseignants de maternelle.

<http://www.liberation.fr/societe/010170737-darcos-noye-sous-les-couches>

«En créant 100 places en crèche, on permet à une mère sur deux de retrouver son emploi»

Une étude pilotée à Grenoble par Eric Maurin, professeur à l'Ecole d'Economie de Paris auprès de 1500 familles démontre très clairement les bénéfices des crèches sur l'emploi des femmes.

<http://www.liberation.fr/societe/010170774-en-creant-100-places-en-creche-on-permet-a-une-mere-sur-deux-de-retrouver-son-emploi>

leParisien.fr Des jardins d'éveil à la place de la maternelle ?

L'ÉCOLE MATERNELLE est inadaptée aux enfants âgés de 2 à 3 ans, jugent deux sénateurs UMP, Monique Papon et Pierre Martin, qui préconisent, pour l'accueil de ces très jeunes élèves, la création d'une « structure innovante » baptisée « jardin d'éveil ». Dans un rapport rendu public hier, ils évoquent un « nouveau service public » à « mi-chemin entre la crèche et l'école ».

Les enfants y seraient encadrés par des éducateurs chargés de les aider, par le jeu, à développer leur langage. Le financement pourrait être assuré par les communes, les Caisses d'allocations familiales (CAF) et par une « participation modeste » des parents.

Les deux parlementaires estiment que la maternelle à 2 ans est une « fausse bonne idée pour la réussite scolaire », qu'elle a un intérêt pour les parents, pas pour les petits et que les modes de garde (crèches, assistantes maternelles...) sont insuffisants. En Europe, la France fait, avec la Belgique, figure d'exception en acceptant à l'école les petits dès 2 ans. Un enfant de 2 ans sur cinq fréquente une salle de classe et les disparités territoriales sont très fortes : le taux de scolarisation est de 60 % dans le Finistère, contre 2,5 % en Haute-Savoie.

Un syndicat méfiant

Au sein de la Haute Assemblée, le rapport est contesté. Socialistes et communistes ne l'ont pas approuvé, craignant « la fin de la gratuité d'accueil » ou le « risque de coût transféré aux communes ». Même méfiance du côté du **syndicat d'enseignants SE-Unsa** qui déplore que les enfants soient « ravalés à une simple marge de manœuvre budgétaire ». Mais il apporte de l'eau au moulin du ministre de l'Éducation Xavier Darcos qui se demandait, en juillet au... Sénat, s'il était « logique » de « faire passer des concours bac + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ».

<http://www.leparisien.fr/societe/des-jardins-d-veil-a-la-place-de-la-maternelle-05-11-2008-300016.php>